

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Du vendredi 26 mars 2010**



Présents : Nicole BAUMONT, Christian CARETTE, Isabelle GAGO, Denis JACOTOT, Maryvonne KOJEOU, Patrice MANCEAU, Bertrand MATHIEU, Pascal MIELLE, Maxime ROCHETTE, Jean-Luc ROYER, Danielle VERMOT DESROCHES.

Excusés : Alexandre LUMINET, Frédéric FERE, Jean-Paul ROSSIGNOL, Patricia THIBAUT.

Secrétaire : Maryvonne KOJEOU.

La séance est ouverte à 20 heures.

**Budget lotissement**

**- vote du compte administratif 2009**

Le compte administratif présente en dépenses : 39 017.36 €, en recettes 50 000 €. Il est approuvé à l'unanimité.

**- vote du compte de gestion 2009**

Le compte de gestion du Receveur Municipal est conforme au compte administratif présenté par le Maire.

**- affectation du résultat 2009**

Le résultat cumulé de 9 495.41 € est affecté en recettes.

**- Vote du budget 2010**

Le budget est approuvé à l'unanimité avec, en dépenses et recettes, 1 018 453 €.

**Vote du compte administratif 2009**

Le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 11 399.19 € et un déficit en investissement de 52 420.74 €. Il est approuvé à l'unanimité.

**Vote du compte de gestion 2009**

Le Compte de Gestion du Receveur Municipal est conforme au compte administratif présenté par le Maire.

**Affectation du résultat 2009**

Le Conseil Municipal affecte le résultat cumulé comme suit :

- en dépenses d'investissement : 92 520.07 €,
- en recettes d'investissement : 123 600.07 €,
- en recettes de fonctionnement : 102 803.11 €

**Vote des taux 2010**

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les recettes fiscales de 1.0306 % et porte les taux à :

- taxe d'habitation : 6.70 %
- taxe sur le foncier bâti : 7.43 %
- taxe sur le foncier non bâti : 33.15 %

**Vote des subventions 2010**

Le Conseil décide des subventions accordées en 2010 aux associations :

- Amicale des Sapeurs Pompiers 350 €,
- Jeunes Sapeurs Pompiers 300 €,
- Fanfare de Quetigny 400 €,
- Football Club 500 €,
- Football Club Jeunes 250 €,
- Génération Dans 100 €,
- Société de chasse 150 €,
- Les Mille Pattes 250 €,
- Motosport 50 €..

**Vote du budget 2010**

Le Maire propose un budget principal équilibré en dépenses et recettes avec, en fonctionnement : 482 748 € et en investissement : 327 419 €. Il est approuvé à l'unanimité.

**Coupe 70**

Sur proposition de la commission Forêt, le Conseil Municipal décide de reporter à 2011 l'exploitation de la parcelle 70 et souhaite que les chênes et frênes des parcelles 4s, 5s, 6s, 7s, 28 et 29 soient vendus en priorité en septembre et que les coupes 27 et 31 le soient en février.

La séance est levée à 22 heures.

10 AVRIL 2010

La Société de Pêche de Remilly-sur-Tille vous invite :

**PECHE A LA TRUITE A REMILLY-SUR-TILLE**

Rendez-vous à 8 heures, gravière n°1

Casse-croute, buvette

Inscription 5 € pour les habitants du village, 10 € pour les extérieurs

**La mairie sera fermée vendredi 2 avril 2010.**